



CONTRAT DE VILLE : VERS UNE SECONDE ANNÉE DE PROJET AU SERVICE DU QUARTIER

Mercredi 15 janvier, les partenaires du Contrat de ville Centre ancien - Beauregard se sont réunis pour dresser le bilan de la première année d'action au service de l'amélioration du quotidien des habitants du quartier, et pour lancer l'appel à projets 2025.

Publié le 15 janvier 2025

Le quartier Centre ancien Beauregard est l'un des 108 « quartiers prioritaires de la ville » de la Région Occitanie depuis le 1er janvier 2024. Objectif : réduire les écarts de développement entre le quartier et le reste de la ville.

Le document de référence, **le contrat de ville**

(à télécharger ici)

(https://www.millau.fr/fileadmin/MILLAU.fr/1_vie_quotidienne/Solidarit%C3%A9_Sant%C3%A9/QPV_Millau_2024_ok_ok.pdf)

fixe 12 orientations prioritaires afin d'améliorer la vie des habitants en partant de leur besoin, autour de **3 axes clés** :

- la cohésion sociale (sport, culture, action sociale, citoyenneté, vivre ensemble),
- le développement économique (l'emploi, les commerces et les entreprises),
- le cadre de vie et la transition écologique (logement, propreté, végétalisation).

L'APPEL À PROJETS 2025 POUR ET AVEC LES HABITANTS

Un nouvel appel à projets de développement social, économique et urbain en faveur des habitants du QPV est lancé jusqu'au **1^{er} mars 2025**.

L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants tout en les associant au projet.

Il s'adresse aux associations, collectivité locales, établissements publics, bailleurs sociaux et entreprises de l'économie sociale et solidaire.

[L'appel à projets 2025 est à télécharger ici \(https://www.millau.fr/vie-quotidienne/solidarite-et-sante/des-quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville\)](https://www.millau.fr/vie-quotidienne/solidarite-et-sante/des-quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville)

Emploi, laïcité, jeunes et familles monoparentales : les priorités 2025

Elles découlent des différents études menées sur le quartier, du bilan des actions menées et des données statistiques concernant la population.

- Porter une attention particulière au développement de l'activité économique et de l'emploi
- Renforcer les thématiques de l'accompagnement des jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle et les projets relevant de la transition écologique
- Renforcer les actions d'amélioration du cadre de vie, travailler avec les habitants sur la revalorisation du quartier
- Valoriser les actions de promotion de la laïcité et des valeurs de la République
- Lutter contre l'isolement notamment auprès des publics éloignés socialement difficiles à atteindre
- Orienter les actions en direction des familles monoparentales

Une convention avec Aveyron Habitat pour l'abattement de la taxe foncière

Un abattement de 30% sur la base d'imposition de la taxe foncière est prévu par les impôts sur les logements locatifs sociaux sur le périmètre du QPV, soit 369 logements dont Aveyron habitat (seul bailleur social du secteur QPV à ce jour) est propriétaire. Cette exonération (estimée à 100 000 € pour 2025) représente un effort financier de la part de la Ville pour porter des actions en faveur du QPV.

Objectif : améliorer les conditions de vie des habitants du QPV et renforcer l'entretien et de la gestion du parc social : renforcement de la présence du personnel, réduction des délais d'intervention, maintenance, petite réparation des parties communes et privées...

Cette convention s'applique dès 2025. Elle est annexée au contrat de ville.

<https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/contrat-de-ville-vers-une-seconde-annee-de-projet-au-service-du-quartier-3579?>

LE BILAN 2024 : 27 PROJETS PORTÉS PAR 14 STRUCTURES

L'année 2024 a été celle d'un diagnostic poussé, du recueil des données et de la rédaction du contrat de ville, document de référence adopté par le conseil municipal en avril 2024, puis signé par l'ensemble des partenaires en août.

14 porteurs de projets sélectionnés en 2024

11 associations, une maison sport-santé, 1 SCIC et la Ville de Millau

Centres sociaux, Myriade, Envies en jeux, Le Bar'bouille, Jardins du Chayran, CPIE, Tremplin pour l'emploi, une maison de santé (Solution sport), une SCIC (PingPong), Aporia, Millau en jazz, Ligue de l'enseignement, UFOLEP, Ville de Millau.

Des actions concrètes

- Des actions sport pour tous : gym poussette, walking foot pour favoriser l'accessibilité financière et géographique à l'activité physique pour les habitants du QPV
- Des balades « Rendre nos rues plus vertes » du centre-ville pour les habitants et pour les commerçants avec le CPIE
- Un spectacle de magie pour la fin d'année avec les centres sociaux
- Une opération « coup de poing propreté » pour enlever les stickers sur le périmètre, avec l'ESAT des Charmettes.



27
PROJETS ACCOMPAGNÉS

133 182 €
ENVELOPPE GLOBALE
DE L'ETAT

15 600 €
FINANCEMENT DES PROJETS
PAR LA RÉGION OCCITANIE
ET LA DRAC

QU'EST-CE QU'UN CONTRAT DE VILLE ? QUEL EST LE PÉRIMÈTRE DU QPV ? QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUE DU CENTRE ANCIEN BEAUREGARD ? QUELS SONT LES PARTENAIRES ? ([HTTPS://WWW.MILLAU.FR/VIE-QUOTIDIENNE/SOLIDARITE-ET-SANTE/DES-QUARTIERS-PRIORITAIRES-DE-LA-POLITIQUE-DE-LA-VILLE](https://www.millau.fr/vie-quotidienne/solidarite-et-sante/des-quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville))



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30